Fédération des Services Publics

Mairie de TOULOUSE
Syndicat CGT
18 rue St Rémésy
31000 TOULOUSE

Tél. : 05.61.52.53.96 –Fax : 05.34.31.52.44

Mail : secretariat@cgtmairiedetoulouse.fr

BOURSE AUX POSTES ATSEM

Présent-e-s : Mme Chabaud et M Argenton
Pour les organisations syndicales : CGT – FO – SUD - UNSA

Suite à l'information donnée aux syndicats sur la mobilité obligatoire des ATSEM **le 10 mars,** où il était proposé que les ATSEM fassent 3 choix obligatoires :
-Postuler sur son école (41H), ou deux autres de leur choix
- les ATSEM sans poste attribué deviendront de fait *ATSEM d'inclusion (35H) – sur plusieurs écoles ou ATSEM d'animation (35H) ;*

Le fait que les agents doivent postuler sur leur propre poste et que différentes catégories d'ATSEM soient mises en place est difficile à avaler .
Aussi, suite à la colère provoquée dans le service, les organisations syndicales représentatives du personnel ont imposé une nouvelle réunion mercredi 16 mars après midi.

Les organisations syndicales se sont toutes opposées à cette mobilité obligatoire !

Après échanges :
L'administration propose un « *nouveau projet* » pour les ATSEM : qu'elles puissent faire en premier choix de cocher la case je veux rester sur mon école – *Ce qui était déjà possible avant !* Les critères sont les mêmes pour dégager des agents !
Elles pourront aussi choisir de passer ATSEM volantes (1 par école et 1 par bassin) .

Que les « déplacées » *choisies ou imposées* sur animation ou inclusion passent à 38H10 au lieu des 35H dans la proposition de la semaine dernière …. soit 46 jours de congés (incluant les 25 jours et les ARTT) –**Fini les vacances scolaires !**

Les organisations syndicales devraient recevoir les documents la semaine prochaine.
Pour les mobilités, les agents auront **du 28 mars au 11 avril pour y répondre !**

Dans l'état, ce n'est pas acceptable !
Encore une fois, les agents du service Éducation sont des kleenex jetables, de simples pions que l'on peut bouger, déplacer, au gré du plaisir du joueur qui les tient dans ses doigts (le Maire).

Unissons nous et ENSEMBLE :
Faisons de la semaine des ATSEM un moment fort de luttes et de revendications.
Affichons partout notre colère !
Soyons toutes et tous en gréve le 25 et présents à 14H au CAPITOLE !
On nous en a trop fait, ne nous laissons plus faire !

Imposons d'autres choix !

.../...

Toulouse, le 16 mars 2022

Monsieur Jean Luc MOUDENC
Maire
Ville de Toulouse

Objet : **Préavis de grève du 22 au 31 mars 2022 pour le service Éducation**

Monsieur le Maire,

Ça y est, ce que nous dénoncions depuis des années se réalise ! Vous supprimez plus de 200 postes d'ATSEM.

Après l'annualisation du temps de travail, qui va pousser à bout physiquement et moralement un bon nombre d'agents, vous leur faite annoncer par des intermédiaires, que le personnel doit se plier à une mobilité obligatoire et générale. Le personnel doit re-postuler sur son poste, sans être sûr de l'avoir, et certains devraient devenir *autre chose* : adjoint d'animation, atsem d'inclusion (accompagnement d'enfants en difficulté sur plusieurs écoles), le tout bien sûr, sans prendre en compte leur grade d'origine, ni les missions statutaires y afférant. Cela ne va pas améliorer les risques psychosociaux en développement dans le service de l'Éducation.
Et bien non, les personnels refusent !

Il manque des agents partout, dans toutes les écoles de la ville. Et vous voulez encore les charger d'injustice ?
De plus, depuis des mois, vous tentez de monter les agents les uns contre les autres, les anciens contre les nouveaux, les atsem, contre les directions de claé, contre les adjoints techniques…
Diviser pour mieux régner, avec pour objectif comme toujours d'affaiblir la contestation.

Et bien non, les personnels ne rentreront plus dans ce jeu mortifère !

Arrêtez de « réfléchir » mais consultez plutôt les personnels travaillant dans les écoles pour déterminer avec elles et eux, les meilleurs moyens de rendre un service public de qualité.

Nous déposons ce jour un préavis de grève à compter du 22 mars (début de la semaine de l'atsem « *en colère* ») jusqu'au 31 mars (journée de revendication générale dans la fonction publique).

Nous exigeons :
- que les agents restent sur leur école (vu le nombre de manque de personnel, ça devrait être facile), avec les renforts des personnels en « surplus »,
- que le nombre de volant-e soit renforcé pour les directions de claé, d'atsem et d'agent technique,
- que les personnels de ce service, comme des autres, soient respectés et ne servent plus de variable d'ajustement pour faire faire des « économies » à la collectivité,
- que les agents puissent avoir une bonne qualité de vie au travail comme vous le préconisez, afin de pouvoir rendre un service public de qualité aux petits toulousains.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Pour le bureau syndical
Pour la section CGT Éducation
Anne Marie LE FRANC

Copies pour information :
M. ARDOUIN /*M. DE LAGOUTINE*/M. MANONCOURT/Mme MAZARS
Mme CHABAUD
M. ARGENTON
Les personnels